



CONSEILLER PRINCIPAL D'ÉDUCATION
CONCOURS EXTERNE

DISSERTATION

Durée : 5 heures

Session 2011

CONCOURS EXTERNE DU CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS DE CONSEILLER PRINCIPAL D'EDUCATION

Première épreuve d'admissibilité

Dissertation

Durée : 5 heures

SUJET ZERO

Le philosophe Olivier Reboul termine le dernier chapitre de son ouvrage « La philosophie de l'éducation », Presses Universitaires de France, 1989, par ce paragraphe :

« En nous demandant ce qui vaut la peine d'être appris, nous avons dégagé deux grands types de valeurs : les valeurs d'intégration sociale et les valeurs de libération individuelle. On peut maintenant surmonter leur antinomie en montrant que les unes et les autres sont humaines, donc également sacrées. Intégrer l'individu à une communauté aussi large que possible : la communauté la plus large n'est autre que l'humanité, au-delà de toutes frontières, territoriales, idéologiques ou culturelles. Libérer l'individu de tout ce qui l'asservit, c'est faire de lui un adulte autonome et responsable, un homme. Dire que l'humanité est sacrée pour l'homme, c'est dépasser l'opposition entre l'intégration et la libération, la tradition et la raison, la fidélité et le progrès, le symbole et l'objectivité. Si l'éducation est ce qui permet à l'enfant humain d'accéder à la culture, elle est à la fois le respect d'un héritage et l'éveil d'une conscience. L'un ne va pas sans l'autre. »

En vous appuyant sur vos connaissances historiques, philosophiques et sociologiques, ainsi que sur les débats actuels concernant la promotion des valeurs d'autonomie, d'esprit d'initiative, et la nécessaire transmission de repères culturels partagés par tous au sein de l'institution scolaire, vous exposerez les réflexions que suscite pour vous cette analyse, d'un point de vue pédagogique et éducatif.

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique est rigoureusement interdit.

Session 2011

CONCOURS EXTERNE DU CERTIFICAT D'APTITUDE AUX FONCTIONS DE CONSEILLER PRINCIPAL D'EDUCATION

Première épreuve d'admissibilité

Dissertation

Durée : 5 heures

SUJET ZERO

Dans son cours dispensé à la Sorbonne en 1902-1903, *L'Education morale*, Emile Durkheim écrivait :

« Il faut que l'enfant apprenne le respect de la règle ; il faut qu'il apprenne à faire son devoir parce que c'est son devoir, parce qu'il s'y sent obligé, et sans que la sensibilité lui facilite outre mesure la tâche. Cet apprentissage, qui ne saurait être que très incomplet dans la famille, c'est à l'école qu'il doit le faire. A l'école, en effet, existe tout un système de règles qui prédéterminent la conduite de l'enfant. Il doit venir en classe avec régularité, il doit s'y présenter à heure fixe, dans une tenue et une attitude convenables ; en classe, il ne doit pas troubler l'ordre ; il doit avoir appris ses leçons, fait ses devoirs, et les avoir faits avec une suffisante application ; etc. Il y a ainsi une multitude d'obligations auxquelles l'enfant est tenu de se soumettre. Leur ensemble constitue ce que l'on appelle la discipline scolaire. C'est par la pratique de la discipline scolaire qu'il est possible d'inculquer à l'enfant l'esprit de discipline. »

En vous appuyant notamment sur vos connaissances historiques et sociologiques, vous exposerez les termes dans lesquels se pose un siècle plus tard la question de la discipline dans les établissements scolaires.

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique est rigoureusement interdit.